

Réduction de l'exposition professionnelle au plomb

Un progrès certain, à petits pas

»» Comme le plomb se trouve un peu partout, entre autres dans les aliments, l'eau potable, l'air, la poussière domestique et le sol, nous sommes tous exposés à cette substance toxique, bien qu'il s'agisse généralement de quantités inoffensives. Ce métal a par ailleurs l'avantage d'être dense, souple et malléable, en plus de se liquéfier facilement sous l'effet de la chaleur, ce qui explique qu'il ait servi à une foule d'usages depuis des millénaires, de la poterie à la plomberie, en passant par la dentisterie, la peinture et l'essence. Aujourd'hui encore, certains groupes de travailleurs sont quotidiennement en contact avec le plomb, qui a des effets nuisibles avérés sur le système nerveux. Quel est l'état actuel de la prévention des risques de cette exposition dans les industries du Québec ? C'est ce qu'une équipe de chercheurs de l'IRSST a voulu savoir en étudiant les résultats des analyses des quantités de plomb dans l'air des milieux de travail et les mesures des taux de plombémie de travailleurs que les laboratoires de l'IRSST ont réalisées sur une période de huit ans. Notons en passant que la plombémie y constitue l'analyse de surveillance biologique la plus fréquente.

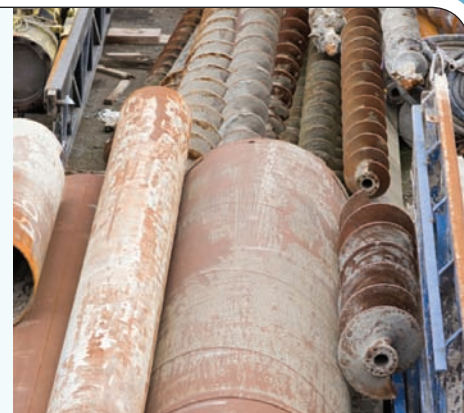
Le rapport, intitulé *Portrait de l'exposition professionnelle au plomb au Québec et niveaux de plombémie de janvier 2001 à décembre 2008*, a été rédigé sous la direction du chimiste Claude Ostiguy. Il regroupe les résultats des analyses et des mesures de plombémie réalisées à la demande des établissements que les intervenants du réseau ont visité dans le cadre de l'implantation ou du suivi de programmes de santé au cours de ces années. Ces résultats sont présentés selon leur classement dans la Catégorie des activités économiques du Québec (CAEQ), leur secteur d'activité et leur emplacement dans les régions administratives du réseau de la santé.

Du plomb dans l'air

Il s'avère que dans de nombreux secteurs, au moins 40 % des résultats d'analyses montrent que les concentrations de plomb dans l'air surpassent de deux fois la norme, qui est maintenant de 0,05 mg/m³ :

- promotion et construction de bâtiments résidentiels ;
- commerces de gros de métaux et de produits en métal ;
- commerces de gros de rebuts et de matériaux de récupération ;
- concessionnaires automobiles ;
- services de protection ;
- mines ;
- industries des produits chimiques industriels ;
- industries des produits minéraux non métalliques.

Un examen plus ciblé démontre que parmi les sous-secteurs, celui des grosses structures industrielles se classe en tête quant aux plus fortes concentrations mesurées pendant la période retenue, avec 93 % des résultats supérieurs à deux fois la norme.



Suivent :

- autres commerces de gros de rebuts et de matériaux de récupération (74 %) ;
- travaux de peinture et de décoration (71 %) ;
- commerces de gros de ferraille et de vieux métaux (61 %) ;
- ateliers de peinture et de carrosserie (58 %).

Enfin, 56 % des résultats d'analyses dépassent deux fois la norme dans les sous-secteurs suivants, soit :

- commerces de gros combinant métaux et produits en métal ;
- mines d'or ;
- autres industries de produits en fil métallique ;
- industries des matières plastiques et des résines synthétiques ;
- services de police locale.

Du plomb dans le sang

Le rapport fait aussi état de 16 817 résultats d'analyses de plombémie provenant de 6 717 travailleurs répartis dans 500 établissements. Ceux-ci démontrent que 27 de ces personnes ont affiché un taux supérieur à 2,42 µmol/L (500 µg/L) de 2001 à 2004, mais que leur nombre a diminué à 15 au cours des années 2005 à 2008. Ces données suggèrent une gestion plus efficace de l'exposition professionnelle conduisant à des taux de plombémie élevés, puisque le nombre de travailleurs démontrant de fortes concentrations est en baisse. Cependant, les fabriques d'accumulateurs électriques, les fonderies, les usines d'affinage de métaux non ferreux, les ateliers de réparation d'automobiles, ainsi que les industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux doivent intensifier leurs efforts pour diminuer le taux de plombémie de leurs travailleurs. S'ajoutent à cette liste les secteurs énumérés précédemment qui démontrent une faible maîtrise des niveaux de plomb dans l'air. La situation requiert de renforcer la vigilance face à l'exposition à cette substance dangereuse, car, comme le rappellent les auteurs du rapport, les premières démarches préventives remontent à 30 ans déjà, alors que la Loi sur la santé et la sécurité du travail entrerait en vigueur. <<

CLAIRE THIVIERGE

Pour en savoir plus

OSTIGUY, Claude, Ricardo CORDERIO, Gilles BENSIMON et Marc BARIL. *Portrait de l'exposition professionnelle au plomb au Québec et niveaux de plombémie de janvier 2001 à décembre 2008*, Rapport R-713, 45 pages : www.irsst.qc.ca/media/documents/PUBIRSST/R-713.pdf